































RELEVÉ DE DÉCISIONS

CODIR LFH 15.02.2021

Ce lundi 15 février 2021, les membres du Comité de Direction de la LFH se sont réunis, sous forme de visioconférence intégrale et, selon l'ordre du jour communiqué préalablement aux membres, ont pris connaissance de plusieurs informations et ont voté à l'unanimité les décisions sur les sujets suivants :

*Constitution du groupe de travail « Calendrier 2021-22 »

- La Présidente de la LFH, Nodjialem Myaro, informe les membres du Comité de Direction de l'attribution d'une subvention de la part de LFH au bénéfice de l'UCPHF (20 000€). Cette subvention servira notamment à soutenir les actions de la structure et à lui permettre également d'acquérir un logiciel « calendrier », tel que validé par la LFH.
- > Pour la saison prochaine, un groupe de travail calendrier a été constitué. Il sera piloté par la COC nationale (Pascal Bouchet et Fabrice Arcas) et l'UCPHF (Pierre Pradeau). 7 Master et l'AJPHJ seront associés à ce groupe de travail, dont les travaux d'élaboration de la formule du championnat LBE et du calendrier 2021-22 débuteront prochainement.

*Adoption du Calendrier de la 2ème Phase

Les membres du Comité de Direction ont voté à l'unanimité les calendriers de la 2ème phase de la LBE Play-Offs et Play-Downs définis comme suit :





*Questions diverses

Sur demande de 7 Master, il est évoqué le sujet de la liste des « entraineurs remplaçants en cas de Covid ». Il est précisé qu'une vérification interviendra en lien avec les clubs concernant les personnes figurant sur la liste et habilitées à pouvoir remplacer, en cas de covid positif, l'entraineur principal d'une équipe. En outre, il a été évoqué la possibilité d'un accompagnement en cas de difficulté rencontrée par les clubs sur ce point.

*Protocole Covid-19

➤ En sa qualité de médecin fédéral, Gérard Juin alerte les membres du Comité de Direction sur une possible nécessité de modifier le protocole covid-19 en raison des nouvelles mesures gouvernementales concernant la gestion sanitaire des formes variantes du Covid-19.

Nodjialem MYARO, Présidente de la LFH